

SIERENTZ

Infos
N°362

Caritas Alsace

Chloé MIESCH

Le rendez-vous des rois



EN DÉCEMBRE À SIERENTZ

Apéro sans frontières

Caritas Alsace



06



Chloé MIESCH
en finale du
meilleur apprenti

07

Le rendez-vous
des rois

15

Sierentz compte des habitants de près d'une cinquantaine de nationalités différentes. Pour célébrer cette belle diversité, un apéritif sans frontières a été organisé à l'Agora le 15 octobre dernier.

**03 A la Une**

Apéro sans frontières

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 07 novembre

06 SolidaritéCaritas Alsace : une aide de proximité
Opération " Orange"
Boîtes de Noël**07 Distinction**

Chloé MIESCH en finale du meilleur apprenti

08 Barbapapas

L'inauguration du nouvel enclos des lapins

Carrefour des projets au pôle élémentaire et au pôle maternelle

09 Vie scolaire

Saveurs du monde à l'école PICASSO

10 Infos pratiquesMairie, Déchetterie, France Services, Médiathèque et Commerces : les horaires d'ouverture de fin d'année
Déneigement
Chèque énergie
Nouveau guide du tri**12 Environnement**

Thermo-tour à Sierentz

12 Économie localeL'Atelier, votre club de sport
Vollgaz Party Event**18 Tribune**

Expression libre du Groupe minoritaire

14 Le coin dialectal

A Gmeinpolizischt an dr Wiehnachsnächt

15 ManifestationsCiné Sierentz
Le Rendez-vous des rois
Convivialités et jeux
La Fête des Aînés**12 Carnet**

Naissances & Anniversaires



170 visiteurs et une centaine d'enfants se sont retrouvés pour découvrir et déguster les spécialités culinaires du monde. 14 stands offraient des mets et boissons typiques, qui nous ont permis de voyager sur presque tous les continents le temps d'une soirée.

**BRAVO À TOUS, ET RENDEZ-VOUS
L'ANNÉE PROCHAINE !**



EN DIRECT du Conseil Municipal

Le compte rendu de la séance 10 octobre 2022 a été transmis à tous les membres et est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des points suivants est approuvé à l'unanimité également.

Affaires financières

Le conseil municipal procède à l'affectation des biens acquis. Il décide de fixer, dans le cadre du passage à la comptabilité M57, la durée des amortissements et d'appliquer la règle du prorata temporis pour certains biens. La durée d'amortissement de biens de faible valeur inférieure à 1 000 € est fixée à un an. La règle de l'amortissement linéaire est décidée pour ces mêmes biens. Enfin, le règlement budgétaire et financier RBF est voté. Celui-ci formalise, à travers un document unique, les règles de gestion budgétaire et financière applicables à la Collectivité, pour apporter un cadre homogène et un référentiel commun partagé par l'ensemble des acteurs de la Collectivité, dans le respect de la législation en vigueur.

Enfin, une Décision modificative est votée pour tenir compte

de l'annulation des frais de raccordement liés à un permis de construire annulé par le pétitionnaire (12 300 €).

Personnel communal

Le tableau des effectifs est modifié pour la création d'un poste d'Adjoint technique territorial :

(367/432) à temps non complet à 26.60/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2023, chargé de l'entretien au périscolaire.

Association foncière

Mise à disposition de personnel
Conformément à l'article 1 du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif à la mise à disposition, l'organe délibérant est informé préalablement de la mise à disposition d'un agent faisant partie de ses effectifs. Par ailleurs, la mise à disposition donne lieu à remboursement de la part de l'Association foncière à la Ville de Sierentz. A partir de 2022 un agent sera mis à disposition effectuera le secrétariat de l'Association Foncière via une convention entre la Ville et l'Association Foncière.

Affaires générales

Cession d'un immeuble sis 43 rue Rogg Haas

En 2020, la ville de Sierentz avait fait l'acquisition d'un bien sis 43 rue Rogg Haas, parmi l'ensemble des biens cédés alors par le GHR MSA. Ce bien est cadastré section 9 n° 121 d'une contenance de 14,9 ares en zone UB du PLU. Saint-Louis Habitat a souhaité se porter acquéreur de l'immeuble afin de le réhabiliter et d'en faire des logements sociaux. Il est envisagé de rénover le bâtiment principal existant pour y réaliser 7 logements sociaux et construire en fond de parcelle trois pavillons en bande, de type T3, offrant chacun une surface habitable d'environ 75m². Chaque pavillon disposerait d'un stationnement propre. Le prix est de 472 000 € HT net vendeur et une subvention de 5000 € sera versée par logement construit ou rénové par la ville pour contribuer à la création de logements sociaux, pour lesquels la ville de Sierentz a une obligation de production au titre de la loi SRU. Si les conditions n'étaient pas remplies, la ville serait alors prioritaire pour racheter le bien minoré de 10 % (dans un délai de 5 ans).

Charte municipale citoyenneté et fraternité

Le collectif Journée Citoyenne et le collectif de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité appellent tous les

maires de France à signer une charte pour manifester leur volonté de consolider les liens sociaux et les solidarités de proximité dans leurs communes. Celle-ci est adoptée.

Motion concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Cette motion est votée par le conseil municipal et vise à créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales, éventuellement assorti d'avances remboursables, permettant aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires

très défavorables, donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV) - c'est-à-dire aux tarifs régulés avant l'ouverture à la concurrence - quels que soient leur taille ou leur budget. Il est également demandé que les dotations de l'État soient réévaluées en tenant compte de l'inflation.

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020 : procédures adaptées et déclarations d'intention d'aliéner.

Divers - Décisions

La commune a déposé un permis de démolir en date du 12 septembre 2022 pour la démolition d'une maison et d'une grange sur un terrain situé 33 rue du Maréchal Foch. Il a été accordé le 29 septembre 2022. Monsieur le Maire précise que la démolition interviendra prochainement et que la création de stationnement sera entreprise comme prévu.

Dans le cadre de la formation initiale des Sapeurs-pompiers Professionnels du SDIS 68, une convention de mise à disposition du Centre de Première intervention des Sapeurs-Pompiers de Sierentz a été signée en date du 13 octobre 2022 et est consentie à titre gratuit du 17 octobre au 28 octobre 2022 inclus.

> **Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 15 décembre 2022 à 18h30 à l'école PICASSO.**

Ticket restaurant - Ticket CESU

Par délibération du 7 décembre 2015 et du 6 février 2017, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au personnel communal titulaire, stagiaire, auxiliaire ou contractuel, ayant une ancienneté de 6 mois au minimum, la possibilité de bénéficier de l'octroi de tickets restaurant et de tickets CESU. Les nouvelles quotités sont fixées pour tenir compte des évolutions des grilles indiciaires et maintenir une répartition équitable selon les niveaux de rémunérations.

Indice majoré au 1 ^{er} janvier de l'année	Tickets restaurant		Tickets CESU	
	% part patronale	% part agent	% part patronale	% part agent
< 370	60 %	40 %	70 %	30 %
entre 370 et 500	55 %	45 %	60 %	40 %
> 500	50 %	50 %	50 %	50 %

Caritas Alsace : une aide de proximité



Caritas Alsace compte trois équipes en région frontalière. En 2021, les 46 bénévoles de ce secteur ont aidé 114 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a globalement dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà accompagnées sur place.

L'équipe Caritas Alsace de Kembs Landser Sierentz accueille chaque mois de nombreuses familles en situation de précarité. Sous forme de coup de pouce financier ou par une aide alimentaire, les bénévoles soutiennent les personnes, notamment en distribuant des paniers solidaires composés avec le partenariat de producteurs locaux.

Des enfants sont également accompagnés via un soutien scolaire assuré par un bénévole qui se rend chaque semaine à leur domicile.

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, l'équipe donne, chaque premier jeudi du mois, rendez-vous aux seniors à la médiathèque, pour une après-midi sous le signe de la convivialité. Au programme, dès 14H et ce jusqu'à 17H : des jeux de cartes, de la bonne humeur et un délicieux goûter. N'hésitez pas à y participer !

L'équipe est en recherche de bonnes volontés et de dons, afin de poursuivre sereinement ses aides.

Contact : ngrossmann@federationcaritasalsace.org
ou 07 76 58 78 87.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75 % : un don de 100 € ne coûte plus que 25 € après impôt.

Opération "Orange"



Terre des hommes Alsace a mené cette année sa 30^{ème} opération « Orange ». Les élèves de l'école Jacques Schmidt y ont participé activement, sous la conduite de leurs enseignants, ainsi que les enfants de l'école maternelle Picasso.

Le résultat brut global s'élève à 5 598€.

La totalité de l'argent recueilli sera affectée à l'aide aux enfants en détresse. **Terre des Hommes Alsace remercie les acheteurs, les donateurs et toutes les personnes qui ont pris part à la réussite de cette action.**

Terre des Hommes ALSACE : tdh.alsace@wanadoo.fr
52 rue de l'Île Napoléon - 68170 RIXHEIM

JUSQU'AU
10 DÉC

Boîtes de Noël pour les démunis

La collecte de Boîtes de Noël c'est jusqu'au 10 décembre 2022.

Ces boîtes seront ensuite distribuées localement aux plus démunis.

Apportez votre colis à l'école maternelle PICASSO, 9 rue Clémenceau aux jours et horaires d'ouverture de l'école.

Une permanence supplémentaire sera assurée le samedi 10 décembre de 9h à 11h00 à l'école.

Merci pour votre générosité.



Chloé MIESCH

En finale du concours du meilleur apprenti de France chocolatier confiseur.

Chloé Miesch, âgée de 21 ans, a effectué son apprentissage de pâtissière et son apprentissage de chocolatière au sein d'une entreprise bien connue des Sierentzois depuis plus de 89 ans, la Pâtisserie SCHUELLER.

Au vu de ses résultats obtenus au CAP chocolatier, la jeune femme a été sélectionnée pour participer au concours du meilleur apprenti de France chocolatier confiseur.

C'EST ACCOMPAGNÉE DE SON MAITRE D'APPRENTISSAGE, HERVÉ SCHUELLER, QUE CHLOÉ S'EST RENDUE À NANCY POUR LE CONCOURS.

Au terme de 6 heures d'épreuve, elle a ensuite participé à la finale nationale à Paris le 8 novembre dernier.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°90



Carrefour des projets au pôle maternelle

Les animatrices des différents groupes ont invité les parents pour partager une soirée sous le signe de la convivialité afin de présenter leurs projets pédagogiques.

Des activités parents/enfants ont été mises en place, présentation de chants, dégustation de mets confectionnés par les enfants.

Ces soirées ont été appréciées de tous, merci à vous, parents, pour votre implication.



Carrefour des projets au pôle élémentaire

Retour en images sur cette belle soirée.

Les enfants et leurs parents ont pu découvrir l'ensemble des projets des animateurs pour cette année en dégustant une bonne soupe au potiron et des toasts au rougail maison.

L'inauguration du nouvel enclos des lapins

Les enfants, ainsi que les animatrices Mégane et Véro, ont mené à bien leur projet d'un nouvel habitat sécurisé au pôle primaire.

Après plusieurs mois de travail acharné, les lapins « Malabar, Nuggets et Petit Œil » ont pu fêter leur crémaillère, en rentrant dans leur nouvelle maison le 20 octobre 2022.



Vie scolaire

Saveurs du monde à l'école PICASSO

Durant le mois d'octobre, plusieurs classes de l'école maternelle ont eu l'occasion de faire un tour du monde des saveurs.

Des parents ont proposé des recettes originaires d'un autre pays ou d'un autre continent. D'autres ont aidé les élèves à réaliser des recettes d'ailleurs. L'école s'est alors transformée en laboratoire culinaire laissant échapper des effluves et odeurs variées venant chatouiller nos narines. Ce voyage gustatif nous a permis de découvrir un peu l'Irlande, l'Espagne, l'Inde, le Liban, le Mexique...

Les élèves ont pris autant de plaisir à faire qu'à déguster. Ce fut un beau moment de partage et une belle manière de démarrer concrètement notre projet annuel : « Vivre ici et là-bas ! ».

Mairie

Les bureaux de la Mairie seront fermés :

- Le 26 décembre 2022
- Le 1^{er} janvier 2023

Déchetterie

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Sierentz pendant la période des fêtes sont les suivants :

- Samedi 24 décembre 2022 de 09h à 17h
- Lundi 26 décembre 2022 : déchetterie fermée
- Réouverture le mercredi 28 décembre 2022 de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi 31 décembre 2022 : déchetterie ouverte de 9h à 17h

France Services

Les bureaux seront fermés le 26 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2023.

Les jours et horaires d'ouverture, hors jours fériés sont les suivants :

- Lundi : 10h-12h / 13h-17h
- Mardi : 09h-12h / 13h-17h
- Mercredi : 09h-12h / 13h-18h
- Jeudi : 09h-12h30
- Vendredi : 09h-12h / 13h-16h



Déneigement

Selon l'arrêté municipal n° 104/2021 prescrivant l'entretien des trottoirs, nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc.). S'il devait arriver qu'un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait alors de ce fait ne pas être déneigée. Cette année, la Commune reconduit l'opération d'aide au déneigement des trottoirs.

Les bénéficiaires doivent habiter une maison individuelle et appartenir à l'une des catégories suivantes :

- personnes âgées de plus de 70 ans et éprouvant des difficultés à effectuer cette opération ;
- personnes handicapées reconnues avec une invalidité supérieure à 80 % ;
- personnes en incapacité momentanée de réaliser la prestation pendant la période hivernale.

Si vous êtes dans l'un de ces cas et souhaitez bénéficier de ce service, faites-vous connaître en Mairie au 03 89 81 51 11 ou à mairie@mairie-sierentz.fr

Chèque énergie

Les ménages modestes se chauffant au fioul vont pouvoir prétendre à toucher une aide comprise entre 100 et 200 euros, versée automatiquement ou à demander à un guichet ouvert spécialement en ligne depuis le 7 novembre dernier.

Comment les ménages éligibles vont-ils le recevoir ?

Ceux qui ont déjà utilisé un chèque énergie pour payer une facture de fioul par le passé le recevront automatiquement. Les autres ménages éligibles devront faire leur demande sur le guichet en ligne dédié (chequeenergie.fr) : il suffira de transmettre une facture de fioul pour percevoir l'aide le mois suivant.

Le décret précise que l'Agence de services et de paiement adresse le chèque énergie au bénéficiaire éligible au plus tard le dernier jour du mois suivant la date à laquelle la demande de chèque est considérée éligible.

Sur ce site chequeenergie.gouv.fr, un simulateur permet de savoir si vous êtes éligible.



Nouveau guide du tri



A partir de janvier 2023, chez vous, le geste de tri se simplifiera.

Saint-Louis Agglomération vous fera parvenir un courrier d'information et un nouveau guide du tri au courant du mois de décembre.

Il sera également accessible sur le site internet de la commune.



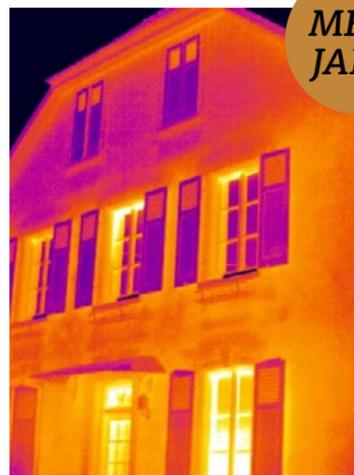
Médiathèque

La médiathèque sera fermée du jeudi 22 décembre au 2 janvier inclus.

Ouverture des commerces

A l'occasion des fêtes de Noël, les magasins de vente au détail alimentaire et non alimentaire de la ville de Sierentz sont autorisés à ouvrir et à employer du personnel volontaire de 10h à 19h :

- Dimanche 27 novembre
- Dimanche 04 décembre
- Dimanche 11 décembre
- Dimanche 18 décembre



ME 18
JANV

Thermo-tour à Sierentz

Accompagné de votre conseillère France Rénov, caméra thermique au poing, découvrez où se situent les points les plus déperditifs des habitations.

Cette balade thermique se conclura en salle des fêtes par une réunion d'information sur l'isolation des habitations.

Le programme :

19h00 : rendez-vous devant la Salle des Fêtes de Sierentz - balade 30 min dans les rues avec la caméra thermique
19h30 : réunion d'information en salle
20h00/20h15 : fin

Inscription nécessaire, contactez :
Alter Alsace Energies : 03 89 50 06 20
eie68@alteralsace.org



L'Atelier

L'Atelier a ouvert ses portes le 5 septembre dernier.

Que vous propose L'Atelier, votre club de sport à Sierentz ?

Avec l'expertise et le savoir-faire de votre coach EMS de L'Atelier, associés à l'utilisation de nouvelles technologies d'électrostimulation, il vous est possible de remplacer quatre heures d'exercices de renforcement musculaire par une séance de 20 minutes d'électrostimulation.

Grâce à un coaching sur mesure ciblé sur vos attentes et vos besoins, nous vous permettons d'atteindre vos objectifs plus rapidement et plus efficacement.

UNE SÉANCE DE 20 MINUTES PAR SEMAINE SUFFIT POUR REMPLACER LES EFFORTS FOURNIS LORS DE NOMBREUSES HEURES DE FITNESS.

Pour découvrir l'Atelier, rendez-vous sur :
www.lateliersierentz.fr

ou au 11 rue du Capitaine Dreyfus - 68510 SIERENTZ

Annabelle MOLINIER : molinier.annabelle@orange.fr
06 45 99 65 24 ou 03 89 28 87 50



Vollgaz Party Event

Vollgaz Party Event est l'accomplissement d'un cuisinier avec plus de 30 années d'expérience, à Sierentz.

Un moyen de se simplifier la vie en faisant appel à un professionnel et son équipe.

Les plats sont élaborés avec des produits de saison les plus naturels possibles grâce à plusieurs partenariats avec des producteurs locaux.

ILS PEUVENT ORGANISER TOUTES SORTES D'ÉVÉNEMENTS : ANNIVERSAIRE, COMMUNION, BAPTÊME, MARIAGE, COUSINADE, FÊTE DE FAMILLE, ASSOCIATIONS OU MÊME ENTRE COLLÈGUES DE TRAVAIL.

Possibilité également de fournir tables, bancs, tonnelles, etc.

Devis personnalisé.

Vollgaz Party Event est sur les réseaux sociaux, Facebook, instagram, tiktok, site internet :
www.vollgazpartyevent.fr

Contact : Séverine Vinz - vollgazpartyevent@gmail.com
06 64 20 95 42 / 07 60 62 78 67

La Tribune

Notre tribune Sierentz Infos du mois d'octobre, envoyé le 14 septembre. La date de remise du droit d'expression du groupe minoritaire devant être adressé avant le 15 du mois pour paraître dans le Sierentz Infos du mois suivant. Cela avait été adopté dans la séance du 2 juillet 2020, point 4. Cette tribune n'a pas paru au motif: limite de réception fixée au 9 septembre, et non le 15, par mail du 17 août. Dont acte. Le 14 septembre, la municipalité a été interpellée par notre demande de communication de tous documents relatifs aux plus de 100 000 tonnes de déchets industriels enfouis dans notre sous-sol. Depuis, notre tribune de septembre a été publiée dans les pages du Sierentz Infos en novembre. Nous demandons que les rapports de surveillance nous soit transmis. A ce jour, le groupe minoritaire n'a obtenu aucun document lié au dépôt de lindane. Alors que l'éditorial de Mr le Maire de Sierentz Infos d'octobre faisait état de dernières analyses réalisées par l'ADEME de mai 2022. Nous reformulons notre demande inscrite dans un devoir de communication, voire de transparence la plus large possible.

Paul-Bernard Munch, Marina Sanchez, Regis Beley, Sylvie Macur et Sandrine Gutedel

 [sierentz 2020, ensemble autrement](https://www.facebook.com/sierentz2020)
P.B Munch : Tél. 06 17 01 92 01
pbmunch@free.fr

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



A GMEINPOLIZISCHT AN DR WIEHNACHSNÄCHT

Bien qu'improvisée, cette histoire est en partie authentique, d'après les potins.

Dans la nuit de Noël d'une des années 1930, ont été perpétrés à Sierentz quelques vols et filouteries. Dr Üssslé Schüssty (1) décida alors de nommer un garde municipal (dr Gmeindabammert) pour veiller à l'ordre public. Textüel hat'r gsait : Disjohr müess a Wache ins Dorf, Krütverd... !

Dr Mond schient iber unseri Gässe
Dr Himmel hat sich einig gmächt
Dr Schnee düet uff dr Winter pässe
Jedes Hüßs fihrt d'Wiehnachsnächt
D'Kätz sitzt dert uff'm Kachelofe
S'Krischkind däs vom Himmel wächt
Bi Kerz' un Fäckel düet keiner schlofe
Dr Tannebaum hat Glänz un Prächt

Dr Chàmbediss müess si Runde màche
Dr Heilig Obe mit Freid bewäche
Ar bewundert der Mond un die Starne
Un läuft dert uma mit dr Stàllàtarne
Uff dr Gasse düet' ar Stimmung bringe
Vom „Dokter Faust“, das Liedle singe :
„ Höret Ihr Herren und lasst euch sagen
Die Glocke hat bald zehn geschlagen ! ...“

Dr Chambediss màcht sini Wächt
Kei hahla Schelm isch do hitt z'Nächt
„Hé Dissy !“ (2) ... rief't'n dr Seppi ine
Un scho düet s'Kriegle Wi erschiene
Sona Kür' die kàm'a gwiss verlieede

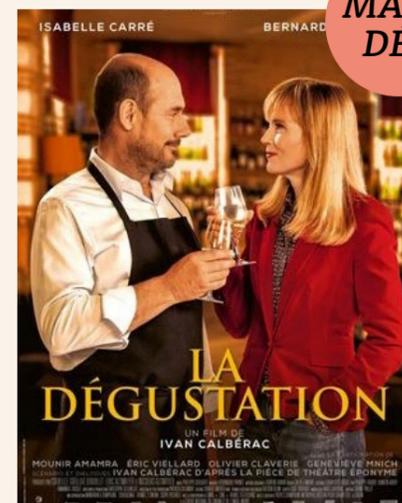
Vom Gàlgabarg a Schutz Hybride
Bin'a paar so Kollege, düet'r lände
An labt do mit'ra luschtigi Bände
Ringale rangelis komm'r gé lottle
Un dr länge Viehwag durazottle
A letscht Glàs Wi müss'r àbasàble
Un s'Gschechtlé haltet im Strossagràbe ! .
Zum Glück isch si Fräü in d'Mass gé singe
Denn mit Mieh düet ar si Bett erringe..
„Höhret ihr Herren un lasst euch sagen
In dr Not, kann man... ein Bett vertragen! ...“

(1) OUZELET Justin, maire d'époque de Sierentz
(2) Dissy = Chambediss, en argot sierentzois
(ex. : Dr TSCHUPP Dissy).

„Hoiret uihr Leu tun lassteuchsagen
Duoire Glocke hat bad elf gescjlage“

KEI Cschlm kei Strolkch uff dr STROSS NOCH GFUNDE

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



MA 20
DÉC

Ciné Sierentz

La dégustation

Mardi 20 Décembre à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Adaptation de la pièce de théâtre éponyme de Ivan Calbérac créée au Théâtre de la Renaissance en 2019.

Divorcé du genre bourru, Jacques tient seul une petite cave à vins, au bord de la faillite. Hortense, engagée dans l'associatif et déterminée à ne pas finir vieille fille, entre un jour dans sa boutique et décide de s'inscrire à un atelier dégustation...

Le Rendez-vous des rois

Galettes et vin chaud vous attendent devant la Bascule, le vendredi 06 janvier à 19h.

Cette animation, organisée par l'OMSAP, a pour but de permettre aux habitants de se rencontrer, de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, d'échanger avec les associations ou les élus, lors d'un moment convivial et informel.



DI 15
JANV

Fête des Aînés

Le mois de décembre étant bien chargé avec ses nombreuses manifestations, il a été retenu d'organiser un temps festif avec les Aînés, le dimanche 15 janvier 2023 à la Salle AGORA de Sierentz.

La Musique Municipale vous accueillera à 11h lors de l'apéritif concert, suivi par le déjeuner.

Retenez la date, les personnes concernées seront invitées personnellement.

Convivialités et jeux

Tous les premiers jeudis du mois, à la médiathèque de Sierentz de 14h à 17h.

Rendez-vous mensuel destiné aux seniors.



VE 06
JANV



Naissances

le 12 septembre Emilio fils de Marie GASPARD et de Yves LORENTZ

le 30 septembre Lahna fille de Cheima KEFI et de Amar HARIKI

Anniversaires

le 03 janvier 82 ans Paul JUNCKER

le 04 janvier 95 ans Raymond CANTON

le 14 janvier 80 ans Pierre MEISTERLIN

le 20 janvier 87 ans Elise FLOCK née DOPPLER

le 21 janvier 81 ans Sylvianne ALBANEZ née GARCIA

le 23 janvier 83 ans Francine PFLIMLIN née MARTIN

le 30 janvier 84 ans Suzanne BAUMANN née ROTH

le 31 janvier 83 ans André SCHIRMER

Pascal TURRI, son Conseil Municipal, et la rédaction du Sierentz Infos vous souhaitent de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année.

Vous avez été nombreux le mois dernier à vous demander si la 4^{ème} de couverture de votre magazine était un photo montage... Il n'en est rien, le périscolaire a souvent la visite d'une famille de canards, pour le plus grand bonheur des petits et grands.

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Décembre 2022.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Événements, Rachel
SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée,
Ysabelle EPPINGER - Service Communication.

Réalisation graphique :

www.rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé

sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ,
documents remis, Blandine Joannic, Ylanite/Pixabay,
Jill Wellington, Tangerine Newt/Unsplash.